

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 85 (1940)
Heft: 7

Artikel: Honneur et fidélité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Honneur et fidélité

LES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.

Bien que notre dernière livraison ait déjà, sous la plume autorisée de M. Gonzague de Reynold, attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance de la réédition de l'ouvrage *Honneur et fidélité* de P. de Vallière, nous avons estimé utile d'y revenir. A l'heure où la Suisse est en armes, il n'est pas indifférent de relire ce magnifique ouvrage où l'auteur rend un si bel hommage aux vertus guerrières de nos ancêtres, à leur conception de l'honneur et de la fidélité au devoir.

« Camarades, ne laissez pas le feu s'éteindre ! »

(*La Gloire qui chante.*)

« L'histoire des Suisses au service étranger est une des plus belles leçons d'héroïsme et de grandeur que nous puissions donner à notre peuple. M. de Reynold a dit très justement que « l'histoire est la seule grande dimension sur laquelle la Suisse s'est édifiée », et nous l'avons rapetissée, rabaissée, dépouillée de son éclat. Nous avons été injustes avec une période de notre passé. Nos passions politiques l'ont défigurée, calomniée. L'enseignement officiel a gardé le silence sur les alliances étrangères et le service capitulé. Nous avons trahi la mémoire de nos morts, brisant ainsi la longue chaîne des générations, car les nations sont faites de beaucoup plus de morts que de vivants. »

Ainsi s'exprime M. P. de Vallière dans la conclusion de la nouvelle édition d'*Honneur et fidélité*, le magnifique ouvrage où il fait revivre, avec un enthousiasme communicatif, l'épopée qui remplit quatre siècles de notre histoire.

« L'âme populaire a besoin de grandeur, dit encore l'auteur, elle est hantée par les rêves de gloire et de puissance

qui dorment au fond des cœurs, tourmentée par le désir d'honorer la patrie, de la savoir digne d'être aimée et admirée. Chaque peuple, afin d'affirmer sa foi et de légitimer sa fierté, cherche des exemples dans son passé vivant, des guides, des créateurs, des personnalités fortes, des héros qui incarnent le génie de la nation. Notre histoire ne manque certes pas de grandeur. Il faut remonter à l'ancienne Grèce et à Rome pour trouver dans le monde un exemple comparable à la Confédération des Trois, des Huit, puis des Treize cantons, républiques minuscules, victorieuses des plus grandes puissances de l'Europe d'alors.»

Mais l'époque héroïque se termine, en 1515, à Marignan. Sans le service étranger qui domine les siècles suivants et déborde sur la période démocratique, il ne nous resterait que le triste spectacle des luttes religieuses, des guerres civiles, des troubles intérieurs qui ont divisé et affaibli les Suisses jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ce n'est pas suffisant pour entretenir la flamme de l'enthousiasme. C'est pourquoi l'auteur a voulu rendre à nos régiments à l'étranger la place à laquelle ils ont droit. Ces récits sont un hommage à la mémoire de la Grande Armée de ceux qui sont « morts pour leur parole et pour la gloire du nom suisse ». Vingt volumes ne suffiraient pas à raconter les prodigieuses aventures de deux millions de soldats et d'officiers.

En lisant ce recueil de grands exemples, de grands caractères, bien des Suisses pour lesquels ce sujet est inconnu vont se frotter les yeux : Comment, nous avons fait cela ? Nous sommes entrés dans Rome, à Naples, nous avons emporté Gênes d'assaut, nous avons sauvé Charles VIII, Charles IX et Henri IV, sauvé l'armée française à Cérisoles, à Arques, à Ivry, à Neerwinden, à Malplaquet, à Rossbach, à Polotzk, à la Bérésina ? Sauvé l'armée anglaise à la bataille de Platzbourg, l'armée espagnole à la retraite de Plaisance, vaincu les Peaux-Rouges d'Amérique, les Maures en Afrique, les radjahs des Indes, donné à l'Europe plus de 700 généraux et deux millions de soldats ! Je l'ignorais.

Aucun Suisse, aucun officier surtout, n'a plus le droit de l'ignorer.

Avant d'être les pourvoyeurs de toutes les armées, les Suisses furent, à la fin du XV^e et jusqu'au début du XVI^e siècle, la première puissance militaire de l'Europe, « les dompteurs de princes » dont parle Machiavel. M. de Vallière nous montre les Confédérés à l'apogée de leur puissance, créateurs et instructeurs de l'infanterie française, allemande, espagnole, hongroise. L'humaniste Pirkheimer, de Nuremberg, disait en 1499 : « Les Allemands ont reçu des Suisses leurs armes et leur discipline militaire ». Le général français Susane explique que « les vainqueurs de Grandson, de Morat et de Nancy servirent d'instructeurs aux hommes de pied français qui apprirent ainsi les manœuvres usitées dans la meilleure ou plutôt la seule infanterie qu'il y eut alors en Europe ». Le général de Maud'huy, dans son célèbre ouvrage *Infanterie*, pose en principe que « le premier peuple libre qui apparaisse dans l'histoire après la chute de Rome est le peuple suisse, et son infanterie est la plus redoutable qu'on ait vue depuis la légion romaine. »

A l'époque des guerres de Bourgogne et d'Italie, l'historien espagnol Hernan del Pulgar, les Italiens Machiavel et Guiccardini, plus tard Padavino, ont admiré la bravoure, l'orgueil national, l'esprit public et l'organisation militaire des Suisses, « le peuple le plus libre, parce que le plus armé ».

Et l'historien allemand Dellbruck met en parallèle les victoires des Suisses avec celles des Grecs à Marathon et à Platée, « car Grandson et Morat furent le point de départ d'une nouvelle et brillante période de l'art de la guerre. La tactique suisse se répandit dans l'Europe entière et les soldats des Cantons sont les ancêtres de toutes les infanteries européennes. »

Au début du XVI^e siècle, le Corps helvétique possédait tous les éléments d'une grande politique d'expansion territoriale. « Seul pays ayant mis en pratique le service militaire obligatoire, et possédant une armée nationale, il avait des ressources en hommes supérieures à celles de

tous ses voisins ; il disposait d'une infanterie incomparable, littéralement invincible, grâce à l'esprit dont elle était animée.¹ » C'est alors que se produisit un événement capital dans notre histoire, une catastrophe qui modifia profondément l'orientation politique et la structure intérieure de la Confédération : la campagne de 1515 et la défaite de Marignan. A ces causes extérieures vint s'ajouter la Réformation qui divisa, pour trois siècles, la Suisse en deux camps hostiles, trop faibles pour avoir une « pensée d'Etat ».

Cependant, au lendemain de Marignan, les Suisses étaient encore une force redoutable. Ils pouvaient, par leurs propres moyens, se tailler un beau domaine au centre de l'Europe, ou bien, renonçant à toute politique nationale, aider à consolider la puissance des Etats voisins. Environnés d'intrigues, tirillés par des influences contraires, les cantons prêtèrent l'oreille aux flatteries de ceux qui cherchaient à gagner leur confiance pour avoir leurs soldats. Ils se trouvèrent bientôt les alliés de la plupart des princes d'Occident. Faute de pouvoir central, ils étaient à la merci des intérêts qui travaillaient à les diviser. Ils laissèrent leurs forces s'émietter et s'éparpiller ; des torrents d'hommes se précipitèrent au service étranger.

Ceux qui régnaient sur l'Europe avaient eu peur de cette force élémentaire des « dompteurs de princes » qui menaçait l'équilibre de l'Occident. Dans une Europe vieillie, décadente, épuisée par la guerre de Cent ans, rongée par le matérialisme et le doute, les Suisses avaient fait irruption sur la scène du monde, bruyants et grisés par le succès, avec leurs longues piques, la croix de leurs bannières, leurs visages joyeux, leurs cris rauques, leur foi naïve et leur jeunesse qui ne doutait de rien.

Cette nation descendue des Alpes qui s'imposait brutalement à l'Europe, qui faisait surgir de son sol une forme nouvelle de civilisation, troublait les habitudes et le repos des rois et osait même s'attaquer au Saint-Empire. Pour écarter ce danger, pour rendre inoffensif ce peuple invin-

¹ WILLIAM MARTIN : *Histoire de la Suisse*.

cible, audacieux jusqu'à la témérité, on ne trouva pas de meilleur moyen que de flatter sa passion pour la guerre, d'attirer sa jeunesse hors des frontières au service de causes étrangères, de neutraliser son « potentiel de guerre ».

* * *

En France, en Espagne, en Hollande, en Autriche, à Naples, à Rome, en Angleterre, en Prusse, au Portugal, en Pologne, les régiments suisses montrèrent leur même valeur et leur esprit de sacrifice. M. de Vallière nous retrace l'histoire de ces « vagabonds de la gloire » dispersés dans le monde, groupés sous la croix de leurs drapeaux flammés, qui leur rappelait sans cesse la patrie lointaine. Nous les suivons dans leurs garnisons, le long des routes, au bivouac, au combat. Nous apprenons à connaître leurs joies et leurs peines, leurs souffrances, leur abnégation, leur foi naïve, leur désintéressement, leur patience souvent plus difficile que le courage. Nous les entendons chanter et rire, nous les voyons défiler au son des hauts tambours et des fifres, avec cette aisance sous les armes, cet air dégagé, cette précision de mouvements qu'on admirait chez les Suisses. Jusqu'à l'heure de la mort qu'ils regardent en face, sans faiblir, leur vie se déroule devant nos yeux, intime et familière, existence presque monastique, coupée d'alertes, de longues étapes, de campagnes meurtrières, avec l'attente continuelle du danger, enrichie par la camaraderie, fortifiée par l'esprit de corps si vivace dans les régiments suisses. Partout les troupes suisses recrutées librement, dans une jeunesse saine, habituée au travail, représentaient un élément d'ordre et de stabilité dans les armées d'autrefois. La natalité, très forte dans les cantons, favorisait l'émigration de la main-d'œuvre militaire. Dans les familles nombreuses, plusieurs fils servaient à l'étranger quelques années, puis ils rentraient au pays et reprenaient leur place au foyer. D'autres restaient au régiment une vie entière et recevaient, après vingt-quatre ans de service, la plaque de vétéran, en grande cérémonie.

« Au régiment de Besenval, de Soleure, les rôles de la compagnie Grenus font mention, en 1741, d'un caporal âgé de 85 ans, qui était entré au régiment le 1^{er} janvier 1687, c'est-à-dire avant la naissance de presque toute la troupe. Ce vieillard, ne pouvant être reçu aux Invalides où les soldats suisses protestants n'ont été admis que depuis 1763, se regardait comme chez lui dans sa compagnie. La bienveillance amicale dont il était l'objet de la part des jeunes officiers lui faisait oublier sa caducité. Quand le régiment changeait de garnison, le vieux soldat avait sa place marquée sur le fourgon de bagages, avec les registres de compagnie et les vivres. A l'étape, il racontait à ses camarades les guerres de Louis XIV, la bataille de Steinkerque où le colonel Polier de Bottens fut mortellement blessé, le combat de Spire où le régiment décida de la victoire. Soldats et officiers l'entouraient de leurs soins et de leur respect. Il est mort au régiment, dans son habit rouge, après 68 ans de service. Les drapeaux se sont inclinés sur sa tombe et les trois salves ont salué son départ pour la Grande Armée. Les jeunes ont gardé son souvenir longtemps ; à leur tour, devenus les anciens, ils ont raconté aux cadets Steinkerque et Spire, puis la guerre de Sept ans les a pris, les a marqués de son empreinte, les a broyés, les a fauchés comme les blés mûrs. Mais la tradition n'est pas morte, elle ne peut pas mourir, elle se transmet sans code et sans règlements, avec l'âme des régiments, elle chante leurs épreuves et leurs souffrances, elle s'inscrit en lettres de sang sur leurs drapeaux. »

L'auteur insiste à plusieurs reprises sur la valeur morale des cadres, sur leur rôle social, sur les procédés d'instruction et les méthodes pédagogiques en usage dans les troupes suisses capitulées. Les officiers vivaient très près de leurs hommes et savaient cultiver, chez ces compagnons de leur gloire, les plus belles qualités de l'homme et du soldat. L'esprit républicain et corporatif simplifiait les rapports de chefs à subalternes, sans nuire à la discipline, ni diminuer le respect. « Occupez-vous du grand art de vous faire

aimer, comme de celui de vous faire obéir », disait, vers 1760, un officier lucernois du régiment des gardes-suisse, le capitaine de Zimmermann, à ses jeunes camarades. Les officiers juraient : « de conserver l'honneur de la Nation des Suisses, d'être fidèles et obéissants au Corps helvétique. » Leur bravoure splendide et leur conscience professionnelle étaient en constant exemple à leurs hommes. « Au siège de Münster, en 1760, le capitaine de grenadiers de Sandol-Roy, de Neuchâtel, régiment suisse la Cour au Chantre, monte à la brèche à la tête de sa compagnie. Une balle lui brise le bras droit au moment où il aborde les obstacles, élevés pendant la nuit par les assiégés. Blessé une seconde fois à la main gauche, il s'accroche à la palissade et meurt transpercé de plusieurs coups de baïonnette, en faisant signe à ses grenadiers de passer sur son corps ».

Le livre abonde en anecdotes de ce genre.

Les régiments suisses étaient des colonies vivantes à l'étranger. Ils avaient leur drapeau, leur code pénal, leur justice propre, leurs usages, leurs règlements. Ils dépendaient des cantons. On y cultivait les coutumes du pays, ses chants, ses jeux, ses patois. Ils étaient devenus le symbole de l'union confédérale. La vieille Suisse retrouvait sa grandeur perdue, son génie propre, son originalité, l'âme de la race, dans l'austère servitude militaire, à l'appel des armes, au roulement des tambours, au froissement des bannières flammées. Rocs battus par l'orage, ils restaient debout, puisant leur force dans le souvenir de leurs morts.

Pierre-Victor de Besenval, maréchal de camp, de Soleure, exerçait sur les troupes un ascendant irrésistible, par sa belle figure, son courage impétueux et ses bons mots. On l'aurait suivi en enfer. « Un jour, pendant la guerre de Sept ans, à l'attaque d'un retranchement, il s'élançe le premier, sous une pluie de balles, franchit le fossé, escalade le parapet et se hisse à la force du poignet, les mains en sang, jusqu'au sommet de la contre-garde. Il se retourne alors vers ses hommes qui hésitent à le suivre et leur crie : « Morbleu, camarades, cette situation n'est pas commode ; savez-vous

bien que s'il n'y avait pas des coups de fusil à y gagner on n'y tiendrait pas ! » Les soldats se mettent à rire, s'élancent à leur tour et emportent la redoute d'assaut. » Il ne se sentait complètement heureux qu'au milieu des soldats qu'il était fier de commander, qu'il dominait et rassurait par sa superbe insouciance, son mépris du danger, par l'élégance de sa tenue.

« Dans la campagne de Hanovre, en 1761, il commandait le régiment des Gardes-suissees où il était entré en 1731, à dix ans, comme cadet. Quand il passait devant ce corps d'élite, la croix de commandeur de Saint-Louis brodée en or sur l'habit écarlate, sur son grand cheval gris à la crinière tressée de rubans rouges et blancs, son regard qui scrutait les visages ne rencontrait que des yeux confiants, tendus vers lui dans une muette admiration. Face aux lignes rouges, le tricorne à la main devant les drapeaux inclinés, il lançait son salut au régiment figé au garde-à-vous : « Gardes-suissees ! Camarades ! » Sa voix, qu'il avait fort belle, était prenante et faisait battre les cœurs. L'annonce d'un coup dur, avec ce chef-là devant le front, donnait à chacun la certitude du succès, ou, quoi qu'il advienne, de l'honneur à acquérir pour les XIII Cantons, selon la vieille formule du serment. »

On a souvent accusé les Suissees de vénalité. Rien n'est plus injuste que le dicton « pas d'argent, pas de Suissees ». L'histoire des relations diplomatiques entre la Suisse et la France, avec l'Espagne, l'Autriche, du XVI^e au XIX^e siècle, n'est qu'une longue suite de réclamations pour arriérés de solde. Beaucoup d'officiers se ruinaient au service en payant leurs unités de leur poche. Des régiments restèrent plusieurs années sans solde. En 1598, Henri IV devait 36 millions d'or aux régiments suissees qui lui avaient aidé à conquérir le trône. Sous Louis XIV la dette dépassa 80 millions. Ces sommes ne furent jamais entièrement remboursées.

Des récits de batailles bien ordonnés, vivants et colorés, des biographies de généraux, des tableaux d'effectifs, des

listes de pertes, rendent la lecture de ces pages aussi attrayante qu'instructive. Un sentiment très vif de la nature anime les descriptions de paysages. L'influence du service étranger sur les arts, les lettres, les sciences, sur la culture générale en Suisse, est traitée très judicieusement, au cours des récits, sans former un chapitre spécial, ce qui aurait nui à la clarté de l'exposé en le coupant artificiellement. Une étude très fouillée sur les peintres suisses de la Renaissance, influencés par les guerres d'Italie, s'agrémente de splendides reproductions des œuvres de Hans Holbein, d'Urs Graf, de Conrad Witz, de Nicolas Manuel. L'apport du goût français dans l'architecture suisse, dans la décoration intérieure, s'affirme dans de nombreuses vues de châteaux et de maisons patriciennes, dans les portraits d'officiers souvent signés de peintres illustres du grand siècle : Rigaud, Nattier, Largillière.

Une impression d'ensemble se dégage de ce livre qui, ainsi que le dit M. de Reynold, n'est point une réhabilitation, mais « une réparation nécessaire », la revision d'un procès tendancieux. M. de Vallière a prouvé, avec émotion, avec passion, que l'exemple de ces soldats, dont nous sommes les fils, leur courage légendaire, les grands souvenirs qui s'attachent à leurs drapeaux, constituent une des plus authentiques, une des plus attachantes traditions helvétiques. Il démontre avec une abondance de preuves et une hauteur de vues qui s'imposent jusqu'à la dernière ligne, que les Suisses au service étranger se sont battus et sont morts non seulement « pour la gloire du nom suisse », pour rester fidèles à leur serment, mais aussi pour l'indépendance de leur patrie. Car ils savaient tous que leur bravoure était utile au pays. En mourant pour des causes qui n'étaient pas les leurs, en forçant l'admiration du monde, ils se sacrifiaient pour que la Suisse reste libre, paisible et inviolée. Ils ont, par leur seule présence, écarté bien des orages de nos frontières et contribué au maintien de notre intégrité territoriale. Nous leur devons cette reconnaissance. Au régiment, loin du pays, ils servaient

en même temps que leur idéal proprement militaire, leur idéal national. N'oublions pas non plus que l'union des Suisses s'est maintenue, consolidée, dans nos troupes à l'étranger, la conscience nationale s'y est formée, élargie, spiritualisée, pendant que les Cantons s'entre-déchiraient. Ces régiments entrevus dans la fumée des batailles ont fait la Suisse plus grande, plus respectée parmi les nations. A l'heure actuelle, notre armée bénéficie encore de leur réputation. « Nos soldats, raconte le capitaine de Schaller pendant la retraite de Russie, avaient particulièrement le sentiment de se sacrifier pour l'indépendance et l'intégrité de leur pays. Leur dernière pensée était pour la Suisse, pour leur canton, pour leur famille, et pas un n'avait même l'idée de maudire l'homme (Napoléon) qui les avait entraînés dans tant de malheurs. »

Le chant qu'ils entonnèrent le matin du 27 novembre 1812, à la Bérésina, résonne encore dans nos cœurs et nous apporte l'écho des indicibles souffrances de la division suisse, à qui l'empereur avait confié le salut de l'armée. « Notre vie est un voyage, Dans l'hiver et dans la nuit... »

Le devoir militaire a façonné le caractère de notre peuple. Si le nom suisse, à travers les siècles, signifie droiture et loyauté, c'est à nos soldats que nous le devons. Par eux, notre caractère national a conservé un de ses plus beaux traits : la fidélité au devoir.

Honneur et fidélité, admirablement présenté par les Editions d'art suisse ancien, à Lausanne, imprimé et illustré avec une rare perfection technique par la maison Sadag, à Genève, « est plus qu'un ouvrage d'érudition, ainsi que le proclame M. de Reynold, il est un monument national ; parce qu'il est venu deux fois à son heure et parce qu'il nous a, deux fois, apporté des éléments de force, des raisons d'espérer. Cette histoire des Suisses à l'étranger est un témoignage contemporain. Elle restera une des œuvres où, durant la grande crise qui depuis un quart de siècle bouleverse l'Europe et transforme la société, la Suisse du XX^e siècle a le plus profondément pris conscience de soi-même. »

La garde suisse pontificale est le dernier vestige du service étranger. Elle est un splendide hommage de notre pays aux forces spirituelles, les seules qui soient éternelles. Les beaux hallebardiers aux pourpoints dessinés par Raphaël, qui veillent depuis plus de quatre siècles devant les parvis de Saint-Pierre, à Rome, sont l'affirmation de la fidélité des Suisses à la foi chrétienne.

Il y a, dans ce magnifique volume, d'innombrables exemples d'héroïsme et de sacrifice, de discipline et de fidélité qui doivent maintenir dans notre armée les traditions d'un passé glorieux. Nous faisons le vœu que nos officiers utilisent largement ces exemples, dans leurs causeries à la troupe, pour élever les âmes, exalter les courages et les forces spirituelles. Dans son bel avant-propos, le général Guisan insiste sur la haute valeur de l'exemple et de la tradition pour créer la cohésion, l'esprit de corps et la fierté d'appartenir à une armée riche en souvenirs héroïques, et il conclut : « Quand sonnera l'heure de l'épreuve, puisse l'émouvante leçon d'*Honneur et fidélité* susciter dans notre peuple le désir d'être dignes de ceux qui, partout et toujours fidèles à leur patrie, savaient mourir pour leur parole. »

(Réd.)
